

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU VENDREDI 1^{er} SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le premier septembre, les membres du Conseil municipal de la Commune de Bachas, se sont réunis à dix-huit heures à la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le vingt-cinq août deux mille vingt-trois, conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

6 conseillers :

Mr Bouziane BRINI, Mme Esther CASTAING, Mr Thierry VIGNEAUX, Mme BOS SAUTEREAU Patricia, Mme Murielle RATA, Mme Chantal ROUFFIANGE

ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :

0

ÉTAIENT ABSENTS NON REPRÉSENTÉS :

1 – Mr Serge MOUNES

PARTICIPAIENT À LA RÉUNION

0

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. Mme CASTAING est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

ORDRE DU JOUR

- Plan Communal de Sauvegarde
- Point de situation des travaux des appartements de l'ancienne école (subventions, début des travaux...)
- Point sur la fête de Bachas

Questions diverses

Plan Communal de Sauvegarde

Mme CASTAING reprend la présentation de juin faite partiellement pour approbation.

En juin, lors de son approbation, les conseillers se sont positionnés sur les postes de responsable au Poste de Commandement Communal. En l'absence de Mme ROUFFIANGE à la réunion, le PCC est de nouveau validé. Chaque conseiller a pris connaissance du PCS.

- 1 - Directeur des Opérations de Secours : Mr BRINI Bouziane (Maire) Suppléant : Mme CASTAING Esther (1^{er} adjointe)
- 2 - Responsable Relations publiques : Mr BRINI Bouziane
- 3 - Responsable Communal : Mme CASTAING Esther
- 4 - Responsable Secrétariat : Mme LALANE Sylvie
- 5 - Responsable Alerte : Mme SAUTEREAU Patricia et Mme RATA Murielle
- 6 - Responsable Logistique : Mr VIGNEAUX Thierry
- 7 - Responsable Population : Mme ROUFFIANGE Chantal

Le plan a été envoyé et approuvé par la Préfecture en juillet 2023.

En l'absence de matériel propre, et de services techniques, il a été validé en juin de prévoir l'achat de rouleaux de barrières (voir auprès de la 5C) balisages et de filets permettant une première mise en sécurité en attendant les moyens des autorités, ainsi qu'une trousse de secours pour la mairie.

Les alertes par SMS seront possibles depuis les portables des Responsables Alertes ainsi que du Maire et de la 1^{ère} adjointe.

Un service gratuit d'alerte par SMS est à l'étude.

L'étape suivante sera l'organisation d'une réunion publique afin de sensibiliser la population à l'importance de la solidarité en cas de catastrophe, à la nécessité de connaître les risques et à observer les consignes de sécurité. Pour les habitants qui le souhaitent, l'intérêt de se s'inscrire en tant que bénévole, ou de mettre à disposition du matériel comme indiqué dans le plan. Le DICRIM leur sera communiqué à cette occasion. A cette occasion, les maires des communes partenaires (Samouillan, Terrebasse, Alan) seront invités. La date du 11 Novembre est retenue. La réunion aura lieu après la commémoration au monument aux morts. Elle sera suivie par le verre de la solidarité.

Enfin, un exercice terrain en interne (uniquement les membres du PCC) sera mis en place avant la fin de l'année pour contrôler le bon fonctionnement du Plan et/ou d'y apporter les modifications si nécessaire. Ensuite l'exercice officiel avec les services de l'état sera programmé.

Un dossier complet avait été remis à chaque conseiller en juin. Un exemplaire du DICRIM leur est présenté.

La réunion du conseil étant chargée, il est convenu d'organiser une réunion du conseil (hors public) spécifique à l'étude détaillée du plan et la préparation de la réunion publique et de l'exercice.

Point de situation des travaux des appartements de l'ancienne école (subventions, début des travaux)

Mr BRINI informe le conseil que nous avons reçu les notifications de l'état et de la 5C. Nous sommes en attente de celles du département, de la région et du Font vert.

L'ensemble des subventions devraient atteindre 80 % du montant du projet.

Mme LEVISTRE qui suit notre dossier pour l'état, viendra vendredi prochain pour finaliser les dossiers. Elle viendra aussi avec les éléments juridiques pour la gestion des locataires.

Mr Poupard donnera le feu vert pour les appels d'offre dès réception de toutes les notifications. Au bout d'un mois on procède à l'ouverture des dossiers et au choix des entreprises.

Il faudra attendre un mois de plus en cas de recours.

Pour le crédit, il faut également attendre toutes les notifications. Les travaux devraient démarrer en début d'année.

Point sur la fête de BACHAS

Après différents échanges, il est convenu qu'il y aura une commémoration au monument aux morts après la messe. Mr le Maire fera une intervention. La gerbe confectionnée par Mme MAURICE sera prise en charge comme les années précédente par le Foyer Rural. La gerbe pour le 11 novembre sera prise en charge par la Mairie.

QUESTIONS DIVERSES

Information sur la présence du moustique tigre sur la commune et actions de la commune :

Cette année la commune a été fortement impactée par la présence du moustique tigre.

Afin d'éviter d'en arriver à une désinfestation par les services publics, une information va être envoyée aux habitants les incitant à agir individuellement.

La commune va pour les établissements publics procéder de façon régulière à une surveillance accrue.

Nettoyage annuel pour la salle des fêtes :

Mme SAUTEREAU indique que EK-NETTOYAGE basé à Aurignac a procédé à une première partie du nettoyage et finalisera la semaine prochaine. Pour rappel ce nettoyage total se fera une fois par an et de préférence en mars ou avril.

Mme SAUTEREAU indique que les tables sont rendues sans être nettoyées. Elle va voir avec l'organisme de nettoyage, la possibilité dans le cadre de leur mission de la semaine prochaine, de rajouter le nettoyage complet de toutes les tables.

Il est acté que dorénavant, un service de nettoyage payant sera proposé aux loueurs (Mme SAUTEREAU se renseigne sur le prix de cette prestation). S'ils ne souhaitent pas prendre ce service et faire le nettoyage eux-mêmes, la caution ne leur sera restituée qu'après contrôle de l'état de la salle et du matériel mis à leur disposition. Dans le cas où l'état ne serait pas satisfaisant la caution sera tout ou partie conservée.

Mme SAUTEREAU va modifier les contrats de location en ce sens.

Information sur le site internet de la mairie :

Mme RATA et Mme ROUFFIANGE prennent rdv entre le 18 et le 27 septembre pour finaliser l'ossature du site. Mme RATA va se rapprocher de Mme LALANNE concernant le paiement du logiciel.

Convention espaces verts

Echanges sur les interventions de l'équipe des espaces verts. Il semble que le nombre d'interventions soit suffisant mais qu'il soit nécessaire de mieux cadrer les missions lors des interventions. Il est convenu de prendre rendez-vous avec le service courant février afin de mieux définir nos attentes et en tenant compte des aléas climatiques.

Inventaire des espaces :

- Trottoirs + parking devant chez Valérie Marco
- Espaces fleuris en face du jardin de l'église
- Haies des chicanes + haie face à la mairie + tour de la zone de tri sélectif + haie de la mairie
- Terrains de l'ancienne école
- Terrain de la salle des fêtes ainsi que de la jardinière contre le mur du hangar
- Jardin de l'église + lierre sur les murets + monument au morts
- Cimetière
- Chemin du Moulin
- Chemin du Lougeau
- Bas-côtés jusqu'au panneau BACHAS en face du cimetière en montant vers ALAN
- Cuve incendie de Lapart

Information panneau d'affichage n°2 à la mairie et plaques des rues

Le deuxième panneau d'affichage à la mairie ainsi que les noms de rue manquants ont été installés le 21 juillet par Bouziane, Esther, Thierry et Serge.

Dans ce cadre Mr et Mme COUGOT font valoir le fait que l'adresse « 83 rue du platane » pose un réel problème pour le courrier ou les livraisons.

Après de multiples échanges, il est envisagé de commander une plaque « rue du platane » qui sera posée sous le n° 83.

Information sur le disjoncteur de la chapelle du Mailho Blanc

Pour faire suite à l'information de Thierry VIGNEAUX faisant état d'un problème de sécurité sur le disjoncteur, les services d'EDF sont intervenus le mercredi 30 août pour procéder à son changement.

Information sur les fuites du toit de la chapelle du Mailho Blanc

Nous allons recevoir semaine prochaine le devis de l'entreprise RAMALINGOM.

Changement des boîtes aux lettres

Pour faire suite à la demande de la commune, il y a 2 ans, auprès des services postaux faisant état de la vétusté des boîtes aux lettres, ceux-ci ont fait appel à un prestataire chargé de leur remplacement. Cette opération a débuté il y a quelques mois. Les changements sont en cours. Il leur reste à faire la rue du Mailho Blanc et la rue de la Grande Ourse.

Lampadaires cour de la salle des fêtes

La dernière législation en matière de sécurité nous oblige à changer les 2 globes existant par des têtes munies de LED. Mr VIGNEAUX nous fera parvenir un devis.

Concernant le lampadaire endommagé par le SEBCS lors de l'installation de la cuve est toujours en attente.

Eglise : battants cloches et escalier

La société BODET CAMPANAIRE chargée de l'entretien du système nous a informé, lorsqu'ils sont montés pour faire le devis des battants à changer que l'escalier est désormais considéré à risque et ne s'engage plus à monter dans le clocher. Il nous faut trouver une solution de réparation des marches endommagées. Mr BRINI va recontacter Mr MOUNES Marc pour un devis.

Information sur la suite des travaux d'enfouissement ENEDIS

Nous n'avons pas d'information sur la suite des travaux (dépose des câbles entre la rue vers Alan et le chemin du Moulin). Ils sont toujours en attente d'un coffret en commande. Ils vont cependant poursuivre l'enfouissement entre Bachas et le carrefour Montoulieu/Benque. Cette portion sera fermée entre le 11 et le 29 septembre.

Pour rappel, ils se sont engagés à refaire le revêtement à l'identique avant travaux.

Vierge du jardin de l'église

A la demande de Mme CAZENEUVE, il lui avait été accordé de repeindre la vierge.

Pour faire suite à des désaccords concernant sa nouvelle couleur (intégralement blanche) il a été acté à la majorité, que la ceinture sera peinte en bleue.

Par ailleurs le repositionnement de la vierge porte également à discussion. Il est acté à la majorité qu'elle reprendra sa place initiale.

Prochaines réunions :

Le vendredi à 18h les :

6 OCT 2023

24 NOV 2023

Fin de séance : 21h00